

ENJEUX

Ile-de-France

L'économie francilienne en bref

EMPLOI DES SENIORS : L'ILE-DE-FRANCE EN-DEÇÀ DES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE DE LISBONNE

Depuis l'an 2000, la politique européenne pour limiter les conséquences du vieillissement de la population active est directement rattachée à la Stratégie de Lisbonne.

Parmi les objectifs de celle-ci, l'objectif fixé aux États membres concernant les seniors était de porter le taux d'emploi des 55-64 ans à 50 % en 2010.

Quelles ont été les mesures élaborées en Europe pour augmenter ce taux d'emploi depuis dix ans ? Celles-ci ont-elles porté leurs fruits ? Comment se positionnent l'Ile-de-France et la France à l'heure du bilan de cet agenda alors qu'elles affichaient des taux de respectivement 38,6 % et 29,4 % en 2000 ?

L'emploi des seniors est un facteur essentiel au dynamisme économique : il a en effet une portée sur l'emploi en général et sur le développement des entreprises. Le maintien des seniors en activité est d'autant plus essentiel que certains secteurs et certaines zones géographiques présentent une pyramide des âges déséquilibrée, ce qui laisse craindre des difficultés de recrutement voire des pénuries de compétences. Le vieillissement de la population exerce, par ailleurs, une pression grandissante sur tous les systèmes de protection sociale européens. Entre faiblesse des taux de fécondité, arrivée à l'âge de la retraite des baby-boomers et accroissement de l'espérance de vie, un déséquilibre apparaît entre les personnes à la retraite et la population en âge de travailler et ce déséquilibre devrait encore se creuser dans les années à venir. Afin de contenir ce déséquilibre, la Stratégie de Lisbonne, décidée au Conseil européen de Lisbonne de mars 2000 par les quinze États membres de l'Union européenne d'alors, fixait des objectifs ambitieux en matière de taux d'emploi à l'horizon 2010. L'emploi des "seniors" constitue notamment désormais une des priorités de l'Union européenne ; précisant la

Stratégie de Lisbonne, le Conseil de Stockholm de mars 2001 a ainsi fixé le niveau de taux d'emploi des travailleurs âgés de 55 à 64 ans à atteindre en 2010 à 50 %.

DEPUIS 2000, LES POLITIQUES VISANT L'ALLONGEMENT DE LA VIE ACTIVE SE MULTIPLIENT EN EUROPE

Depuis 2000, des réformes concernant tant les politiques de retraite que celles de l'emploi ont été engagées partout en Europe. Celles-ci ont été plus ou moins ambitieuses suivant les pays ou les régions et ont pris des formes différentes. Si les gouvernements ont mis en place des campagnes d'information ou de sensibilisation pour s'attaquer aux stéréotypes qui entourent l'image des seniors, les réformes ont surtout été réalisées via des aménagements législatifs ; pour cela, deux stratégies de promotion du "vieillessement actif" ont prévalu : l'une visant à dissuader les seniors de sortir du marché de l'emploi et l'autre, par symétrie, visant à inciter les plus âgés à continuer à travailler.

La première stratégie, qui s'appuie sur une libéralisation du marché du travail, a essentiellement consisté en Europe à réduire les prestations des régimes de

retraite. Ce processus a le plus généralement été opéré via des relèvements de l'âge de départ à la retraite comme en France mais aussi au Royaume-Uni ou encore en Allemagne. Dans d'autres pays, elle a pris la forme d'une modification du calcul de la retraite (en Autriche, au Portugal ou en Suède notamment, celui-ci a été indexé sur les salaires de l'ensemble de la vie active et non sur les meilleures ou les dernières années d'activité) ou d'une révision des dispositifs de cessation anticipée d'activité (préretraite).

Symétriquement, un deuxième type de stratégie (stratégie dite "nordique" puisque c'est celle choisie notamment par la Suède et le Danemark) a consisté quant à elle à promouvoir le vieillissement actif et donc à inciter les seniors à travailler plus longtemps. Elle a principalement pris la forme d'introduction de retraites progressives (en Autriche, Espagne, Norvège ou Suède, notamment) ou de primes au départ différé (en Italie par exemple). Par ailleurs, la Suède et l'Autriche ont accordé des subventions salariales ou des réductions des cotisations de sécurité sociale liées à l'embauche de seniors alors, qu'au contraire, les gouvernements espagnols et néerlandais ont imposé des contraintes aux entreprises qui licencient des seniors. D'autres mesures ont consisté à faciliter la recherche d'emploi des chômeurs âgés, les pouvoirs publics mettant à leur disposition des services et des conseils d'orientation professionnelle spécifiques (République tchèque, Royaume-Uni, etc.), ou à améliorer les conditions de travail et la formation des seniors (nouveaux apprentissages, bilan de compétences, examens professionnels, etc.).

**LA MOYENNE EUROPÉENNE
A 46,3 % EN 2010**

En 2004, le bilan de la Stratégie de Lisbonne réalisé à mi-parcours a montré que celle-ci avait été

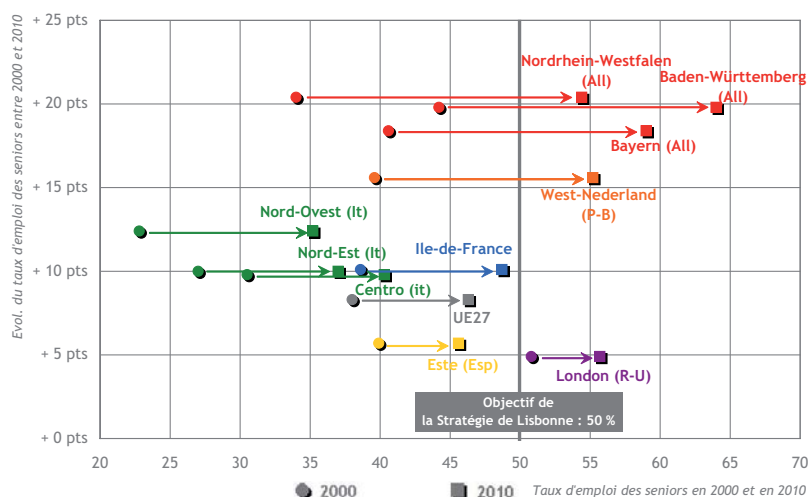
jusqu'alors un échec, les taux d'emploi atteints à cette date se révélant notamment bien inférieurs aux objectifs : le taux d'emploi moyen des personnes âgées dans l'Union européenne atteignait seulement 43,2 % pour les 15 pays signataires de l'agenda de Lisbonne et 41,5 % en incluant les dix nouveaux entrants du 1^{er} janvier 2004. L'Ile-de-France était, quant à elle, en avance par rapport à la moyenne européenne (47,7 %) tandis que la France accusait, au contraire, quelques points de retard (37,7 %)

En 2010, c'est-à-dire à l'échéance de la stratégie de Lisbonne, malgré les différentes mesures mises en place, force est de constater que l'objectif de 50 % du taux d'emploi des 55-64 ans n'a pas été atteint pour l'Union européenne. Le taux d'emploi moyen des seniors en Europe est en effet seulement passé de 38,0 % en 2000 à 46,3 % en 2010. Il est à noter que le rythme de l'évolution n'a pas été homogène sur l'ensemble des dix années. Ainsi, en 2006, le taux avait crû de 9,0 points depuis 2000 et atteignait 47,0 %. Il y a ensuite eu un plafonnement sur la période 2007-2010. Au final, seuls douze pays ont respecté l'objectif fixé par la Stratégie de Lisbonne. Trois pays du Nord de l'Europe se distinguent particulièrement :

l'Islande (79,8 %), la Suède (70,5 %) et la Norvège (68,6 %). Ces trois pays respectaient par ailleurs le taux de 50 % avant 2000. En tout état de cause, l'Europe semble coupée en deux entre, d'un côté, les pays scandinaves, germaniques et britanniques et de l'autre, les pays les plus au sud et à l'est de l'Europe. La France est, quant à elle, positionnée seulement en vingtième position en Europe. Elle est certes parvenue à augmenter de plus de 10 points le taux d'emploi moyen de ses seniors mais elle a terminé la décennie loin des 50 % en restant même sous les 40 % (le taux est passé de 29,4 % en 2000 à 39,7 % en 2010). Comme au niveau européen, la dynamique a été très différente entre 2000 et 2005 (le taux a augmenté de 9,0 points sur cette période pour atteindre 38,4 % en 2005) puis entre 2005 et 2010 (+ 1,3 point seulement). Ces écarts observés s'expliquent notamment par des différences structurelles : les taux d'emploi sont en effet moins élevés en France que dans les pays nordiques pour toutes les générations. Ils pointent également l'hétérogénéité des systèmes d'un pays à l'autre. Par exemple, malgré les réformes engagées, l'âge légal de départ à la retraite est loin d'être harmonisé en Europe.

Taux d'emploi des seniors dans les principales régions européennes en 2000 et en 2010

Les Länder et l'Ouest-hollandais ont réussi à respecter l'objectif fixé



Source : Eurostat

**LONDRES, DÉJÀ AU-DELÀ
DES 50 % EN 2000**

Comme au niveau des pays, certaines régions atteignaient voire dépassaient déjà le taux d'emploi de 50 % des seniors lors de la mise en place de la Stratégie de Lisbonne : ainsi, le Grand Londres se situait en 2000 dans la moyenne britannique (50,8 %) et était la seule des grandes régions européennes à respecter le seuil de 50 % d'emploi des seniors. Si le Bade-Wurtemberg affichait un taux d'emploi des seniors de 44,2 % relativement proche des 50 %, les autres régions étaient, en 2000, au mieux à environ 10 points de l'objectif fixé : 40,6 % en Bavière, 39,9 % pour l'Est espagnol et 38,6 % en Ile-de-France ; la tâche était a priori encore plus ardue pour les régions transalpines puisque le Centre, le Nord-Est et le Nord-Ouest présentaient respectivement des taux d'emploi des 55-64 ans de seulement 30,5 %, 27,0 % et 22,8 %. En 2000, la région de Milan et de Turin était même l'une des moins avancées en Europe, seules cinq régions européennes faisant alors moins bien.

**L'ALLEMAGNE ET SES LÄNDER
PARTICULIÈREMENT BONS ÉLÈVES**

En tout état de cause, malgré l'écart qui les séparait de l'objectif des 50 % il y a 10 ans, les Länder allemands ont réussi à respecter l'objectif qui leur avait été fixé ; c'est d'ailleurs non seulement le cas des trois principaux Länder mais aussi celui de toutes les autres régions allemandes (la région de Berlin et la Sarre qui affichent les taux les moins élevés en Allemagne ont néanmoins atteint respectivement 53,7 % et 53,1 % en 2010). La performance a été particulièrement remarquable en Rhénanie-du-Nord-Westphalie : la région de Cologne et de Düsseldorf enregistrait en effet en 2000 un taux d'emploi des seniors inférieur à 35,0 % ce qui la situait derrière l'Ile-de-France ; dix ans plus tard, la Rhénanie-du-Nord-

Westphalie a augmenté son taux d'emploi des 55-64 ans de 20,4 points et devance désormais la première région française. Le Bade-Wurtemberg et la Bavière ont également très fortement accru l'emploi des seniors et les taux ont atteint respectivement 64,0 % et 59,0 % en 2010.

**L'ILE-DE-FRANCE APPROCHE LES 50 %
SANS LES ATTEINDRE DEPUIS 2004...**

L'Ile-de-France n'a pas réussi la même performance. Ainsi, alors que l'écart entre la région francilienne et la Bavière était très limité en 2000 (38,6 % contre 40,6 %), il est passé à 10,3 points en 2010. Pourtant, l'Ile-de-France s'est singularisée du reste de la France en étant très rapidement sur le point d'atteindre l'objectif fixé : le taux d'emploi des seniors était en effet de 47,7 % en 2004. Malheureusement, l'Ile-de-France n'a pas été en mesure de poursuivre sur ce rythme et n'a jamais atteint les 50 %. Elle s'en est certes approchée en 2009 (49,3 %) avant de subir un léger contrecoup de la crise en 2010 (- 0,6 point).

**UN "EFFET CRISE"
À LONDRES ET À BARCELONE**

Toutefois, contrairement à ce qui s'est passé pour le Grand Londres et dans la région de Barcelone et

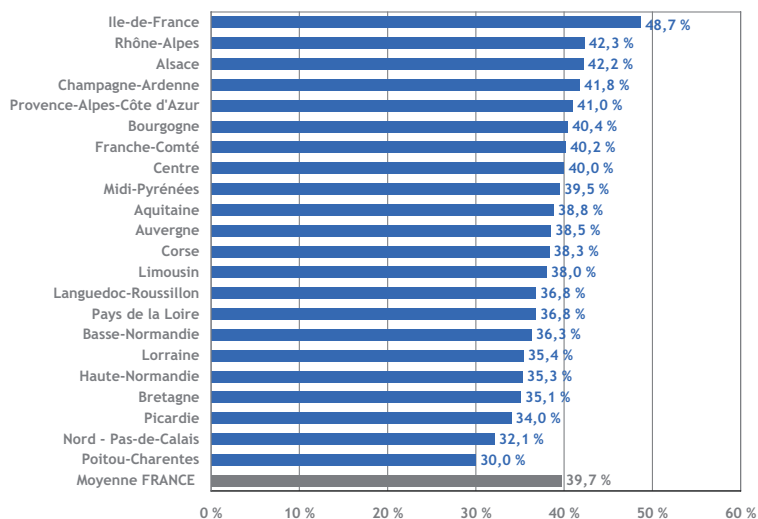
Valence, cet effet crise n'a pas été très marqué en Ile-de-France. La moindre progression des régions britannique et espagnole sur l'ensemble de la période 2000-2010 s'explique en effet par un impact marqué de la crise. Ainsi, la région espagnole qui avait franchi le cap des 50 % en moyenne sur l'ensemble de l'année 2008 a vu le taux de d'emploi de ses 55-64 ans se réduire en 2009 et 2010 pour passer de 51,4 % à 45,6 %. Le repli a été moins notable dans la capitale britannique mais, après deux années consécutives de baisse, le taux d'emploi y est malgré tout retombé en 2010 aux alentours de ses niveaux de la période 2003-2004 (55,7 %) et sa progression sur la période 2000-2010 (+ 4,9 points) semble bien faible par rapport à celle des Länder allemands.

**L'ILE-DE-FRANCE EN TÊTE
DES RÉGIONS FRANÇAISES**

Malgré son retard par rapport à d'autres grandes régions européennes et le "non-respect" du taux de 50 % en 2010, l'Ile-de-France reste néanmoins très largement la première région française en termes d'emploi des seniors. Ainsi, la région capitale présentait en 2010 un taux d'emploi des 55-64 ans non seulement supérieur de 9,0 points au taux enregistré au niveau

Taux d'emploi des seniors dans les 22 régions françaises

L'Ile-de-France en tête au niveau national malgré son retard au niveau européen



Source : Eurostat

national (48,7 % contre 39,7 %) mais dépassant aussi celui de la deuxième région (Rhône-Alpes) de plus de 6 points. Les taux d'emploi sont, en tout état de cause, très hétérogènes d'une région à l'autre puisque, à l'opposé de l'Ile-de-France, le taux d'emploi des 55-64 ans n'était que de 30,0 % en Poitou-Charentes en 2010. Toutefois, la hausse sur la période 2000-2010 a été de la même ampleur au niveau francilien et au niveau national (respectivement + 10,1 points et + 10,3 points), la France dans son ensemble connaissant le même phénomène de "plafonnement" que l'Ile-de-France depuis 2004, au détail près que, si l'Ile-de-France est restée cantonnée sous les 50 %, la France en a fait de même sous les 40 %. Cette position dominante de l'Ile-de-France au niveau national s'explique, notamment,

par le fait que le taux d'emploi des seniors est corrélé avec le niveau d'éducation ; or, celui-ci est très élevé dans la région capitale. Malgré tout, la première position de l'Ile-de-France est à relativiser du fait d'un facteur démographique : les seniors franciliens qui choisissent d'arrêter leur activité professionnelle en profitent souvent pour déménager en province, ce qui augmente artificiellement le taux d'emploi des seniors en Ile-de-France.

LES INÉGALITÉS HOMMES-FEMMES EXISTENT AUSSI CHEZ LES SENIORS

Par ailleurs, il est à noter que le décalage en Ile-de-France entre le taux d'emploi des femmes de plus de 55 ans et celui des hommes du même âge est pratiquement du même ordre que celui constaté

toutes générations confondues. Ainsi, en 2010, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans était inférieur de 8,4 points à celui des hommes (61,3 % contre 69,7 %) ; à la même date, pour les seniors, l'écart était légèrement inférieur mais s'élevait malgré tout à 6,6 points (45,6 % contre 52,2 %). L'Ile-de-France fait ainsi moins bien que la moyenne française (4,7 points entre les seniors hommes et femmes) et se situe, notamment, loin de la région Bourgogne qui présente des taux quasiment à l'équilibre (différence de 0,6 point). Qui plus est, il est à noter que l'écart ne s'est pas réduit en Ile-de-France ces dernières années puisqu'il était de 6,9 points en 2000.

Mickaël LE PRIOL

Note méthodologique

L'objectif de cette étude est de présenter les caractéristiques de la région Ile-de-France en termes d'emploi des seniors et, surtout, de la positionner parmi les autres "grandes" régions européennes, c'est-à-dire parmi des territoires suffisamment importants en termes de tailles économique et démographique. Le niveau géographique retenu est donc celui des NUTS1 définies par la Commission européenne. Les comparaisons portent ainsi sur les 10 régions les plus riches (sur la base de leur PIB en 2008) : Rhénanie-du-Nord-Westphalie (Cologne, Düsseldorf, etc.), Bavière (Munich, Nuremberg, etc.) et Bade-Wurtemberg (Stuttgart, Karlsruhe, etc.) en Allemagne ; Nord-Ouest (Milan, Turin, etc.), Nord-Est (Bologne, Parme, etc.) et Centre (Rome, Florence, etc.) en Italie ; Ile-de-France ; Grand Londres pour le Royaume-Uni ; Este (Barcelone, Valence, etc.) en Espagne et Ouest-hollandais (Amsterdam, Rotterdam, Utrecht, etc.) aux Pays-Bas.

Pour en savoir plus :

- Eurostat : <http://ec.europa.eu/eurostat>
- "L'Ile-de-France parmi les régions européennes", les Cahiers du Crocis n°26, septembre 2007
- "Augmenter le taux d'emploi des seniors : les enseignements des expériences étrangères", rapport du Conseil d'Orientation des Retraites, novembre 2007
- "L'emploi et la santé au travail des seniors en Europe", Note thématique d'Eurogip, septembre 2008

CROCIS de la CCIP - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@ccip.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.ccip.fr

- Secrétaire général : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Industrie - Démographie d'entreprise : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD ; Catherine PICO
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Vanessa BUSSCHOTS

Directeur de la publication : Pierre TROUILLET
Directeur de la rédaction : Jean-Louis SCARINGELLA
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source
Dépot légal : juillet 2011
ISSN : 1266-3255